

NOM - Prénom
 Adresse :
 CP :
 Ville :
 Fonction au sein du club :

à l'association **ASPTT BLOIS**
 Stade Robert Pichereau
 64 rue Basse des Grouëts
 41000 BLOIS

PÉRIODE ALLANT DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

1) Déplacements fonctionnement asso. domicile / stade des Grouets	0 kms
2) Autres déplacements fonctionnement asso.	0 kms
3) Déplacements fonctionnement section	0 kms
Soit au total	<u>0 kms</u>

voir annexe(s) détail des frais

Distance parcourue : kms
 Véhicule utilisé : marque :
 immatriculé :

Barème kilométrique pour les voitures (en euros)

Puissance administrative (en CV)	Distance (d) jusqu'à	Distance (d) de 5 001 km à 20 000 km	Distance (d) au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515	d x 0,470

Barème kilométrique pour les motos et scooters de plus de 50 cm3 (en euros)

Puissance administrative (en CV)	Distance (d) jusqu'à	Distance (d) de 3 001 km à 6 000 km	Distance (d) au-delà de 6 000 km
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891	d x 0,248
3,4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583	d x 0,343

Barème kilométrique pour les cyclomoteurs de moins de 50 cm3 (en euros)

Distance (d) jusqu'à 3 000 km	Distance (d)	Distance (d) au-delà de 6 000 km
d x 0,315	(d x 0,079) +	d x 0,198

Attention, le bénévole doit être en mesure de justifier « de la réalité, du nombre et de l'importance des déplacements réalisés pour les besoins de l'association » .

TOTAL DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

0 kms X distance =

Je soussigné(e), demeurant, dirigeant de section et membre du conseil d'administration de l'Asptt Blois Omnisports, certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessus et les laisser à l'association ASPTT BLOIS en tant que don.

A

Le

Signature du bénévole :

Partie réservée à l'association

N° d'ordre du Reçu :
 Remis le :
 Signature du Trésorier Gal :

visa du Pdt de section :

ANNEXE

Détail des frais de déplacement

1) Déplacements domicile / stade des Grouets (aller-retour)

Date	Motif	Lieu	Total
			0

2) Autres déplacements pour l'ASPTT Omnisports (aller-retour)

Date	Motif	Lieu	Total
			0

3) Déplacements au bénéfice de la section (aller-retour)

Date	Motif	Lieu	Total
			0